

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 4 (1914-1923)

Heft: 3

Rubrik: Mémoires, rapports, etc.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mémoires, Rapports, etc.

présentés à la Société
du 11 novembre 1915 au 4 mai 1916

833. — *Séance du 11 novembre 1915.*

La captivité des Anglais à Verdun, d'après les lettres de Lovell Edgeworth à Pierre-Marc Roget (1803-1814), par M. F.-F. ROGET. — Impr. dans le *Journal de Genève* du 17 au 30 mai 1916 ; tiré à part sous le titre de : *Un Anglais prisonnier à Verdun (1803-1814) et sujets connexes : La famille Edgeworth ; Lovell Edgeworth et P.-M. Roget ; Maria Edgeworth et Etienne Dumont ; Lettres de Mme Alex. Marcet*, Genève, 1916, in-8, 53 p.

834. — *Séance du 25 novembre 1915.*

Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France (1798), par M. Frédéric BARBEY. — Fragment (p. 218-279) de son ouvrage intitulé : *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799*, Paris et Genève, 1916, in-8.

835. — *Séance du 16 décembre 1915.*

La Suisse et Genève en 1582, par M. David LASSERRE. — Impr. dans l'*Indicateur d'histoire suisse*, 47^{me} année (1916), p. 73-99 ; tiré à part, Berne, in-8, 27 p.

Les Cent-Jours vus de la frontière, d'après le journal de Jean-Gabriel Eynard, par M. Edouard CHAPUISAT. — Impr., sous le titre de : *Les Cent-Jours et l'invasion de 1815 vus de Genève*, dans la *Revue de Paris*, n° du 15 janvier 1917, p. 384-393 ; tiré à part, Paris, 1917, in-8, 10 p.

836. — *Séance du 13 janvier 1916.*

Rapports du président (M. Frédéric GARDY) et du trésorier (M. Henry NECKER) sur l'exercice 1915.

Le culte de Diane en Suisse et l'origine du Fraumünster à Zurich, par **M. Alfred BOISSIER**. — Impr. dans *l'Indicateur d'histoire suisse*, 47^{me} année (1916), p. 19-30, avec 3 fig.; tiré à part, Genève, 1916, in-8, 17 p.; réimprimé, avec de nombreuses additions, Genève, 1916, in-8, 72 p., avec 12 fig.

La prison de l'Evêché et le musée du « Vieux Genève », par **M. Camille MARTIN**.

Le terme de « Vieux Genève » s'applique à la fois à notre service municipal et à certaines collections du Musée d'Art et d'Histoire. Le service municipal, créé en 1907, est chargé de recueillir tous les documents figurés relatifs au passé de Genève. Les collections du Musée renferment des objets de même nature. Les deux institutions sont à peu près indépendantes l'une de l'autre. M. Martin montre comment, à son avis, on pourrait développer le service du Vieux Genève et mettre mieux en valeur les séries genevoises du Musée. Il y aurait lieu de réunir, autant que possible dans des salles spéciales, les objets de provenance genevoise qui sont actuellement dispersés en divers endroits ou conservés dans des dépôts. M. Martin présente un tableau sommaire des collections genevoises, telles qu'on pourrait les montrer si l'on disposait de l'espace et de la liberté nécessaires. Il est évident qu'en principe les séries du Vieux Genève devraient être exposées au Musée d'Art et d'Histoire. Si, pour des raisons pratiques, cette installation ne peut être effectuée, on pourrait songer à la prison de l'Evêché, qui est suffisamment spacieuse pour abriter à la fois des archives et un musée du Vieux Genève. Il faudrait en tout cas que la question fût étudiée dans son ensemble, tant au point de vue des principes de groupement qu'à celui des locaux les mieux appropriés à recevoir les collections.

Nomination d'une Commission chargée d'étudier la question de la création d'un musée du Vieux Genève et de son installation, avec les Archives d'Etat, dans l'ancienne prison de l'Evêché (voir ci-après, nos 838 et 839).

837. — *Séance du 27 janvier 1916.*

Les cultes solaires dans la Genève païenne et le soleil dans les armoiries de Genève, par **M. Waldemar DEONNA**. — Impr., sous le titre de : *Le soleil dans les armoiries de la ville de Genève*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. LXXII (1915), p. 1-130, avec fig.; tiré à part, Genève, 1916, in-8, 130 p.

838. — *Séance du 10 février 1916.*

Rapport de la Commission chargée d'étudier la question de la création d'un musée du Vieux Genève (voir ci-dessus, n° 836), présenté par M. Waldemar DEONNA.

Voyez sa brochure anonyme intitulée : *Pour le Musée de la Vieille Genève. Que deviendra l'ancienne prison de l'Evêché ?* Genève, 1916, in-8, 35 p., avec fig., et : *Société auxiliaire du Musée de Genève. Compteur rendu de la marche de la Société pendant l'année 1915*, Genève, 1916, in-8, p. 30-40.

Les collections du Vieux Genève, par M. Ernest RENARD.

M. Ernest Renard donne une description sommaire des collections archéologiques du service du Vieux Genève, dépendant du Musée d'Art et d'Histoire. Les dépôts actuels du service sont au nombre de six : 1° Le Musée lapidaire de Saint-Pierre et des Macchabées, à la rue du Cloître ; il comprend cent cinquante-quatre fragments de pierre provenant en grande partie de la restauration de la tour du Nord et de la chapelle du cardinal d'Ostie. 2° Le Musée épigraphique, aux Bastions, où sont entreposées dix-neuf grandes pierres tombales, trentre-quatre inscriptions, et quelques statues et objets divers. 3° Le sous-sol de la Bibliothèque publique, avec quatre-vingt-quinze fragments de pierre de toutes les époques et cent quinze moulages. 4° La cour de la Bibliothèque publique. 5° Les sous-sols de l'Université. Ces deux derniers locaux se partagent divers matériaux de construction anciens, pierres, poutres sculptées, fers forgés, enseignes, terres cuites, boiseries, etc., et deux cloches de bronze de l'église Saint-Germain. 6° Les salles dites du Vieux Genève, au Musée d'Art et d'Histoire.

Les horlogers genevois au XVI^e siècle. — De quelques mesures économiques dirigées contre Genève, avant sa réunion à la France (1793-1798), par M. Antony BABEL. — Fragments (p. 33-71 et 281-292) de son mémoire intitulé : *Les métiers dans l'ancienne Genève. Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, M. D. G., t. XXXIII (1916).

Les moulages de fragments archéologiques genevois conservés à l'Ecole des Arts et Métiers. — Photographies présentées par M. Louis BLONDEL.

839. — *Séance du 24 février 1916.*

Discussion des propositions de la Commission chargée d'étudier la question de la création d'un musée du Vieux Genève (voir n° 838). Vote de la résolution suivante :

Sur le préavis de la Commission chargée par elle d'étudier la question de la création d'un musée du Vieux Genève, et composée de MM. Fréd. Gardy, président, W. Deonna, rapporteur, Louis Blondel, Alfred Cartier, Camille Martin, B. Reber et E. Renard, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève décide :

1° d'appuyer le projet de réunir, en dehors du Musée d'Art et d'Histoire, sous le nom de Musée du Vieux Genève, les monuments de l'art et de l'industrie genevois actuellement disséminés dans le Musée d'Art et d'Histoire et dans les petits musées spéciaux (Musée de la Cathédrale, Musée épigraphique des Bastions, etc.) ;

2° de proroger les pouvoirs de la Commission jusqu'à la réalisation de ce projet et de l'autoriser à unir ses efforts à ceux des autres Commissions déjà existantes qui concourent au même but ;

3° de provoquer, de la part des autorités compétentes, l'étude du projet consistant à affecter l'ancienne prison de l'Evêché à la fois aux Archives d'Etat et au Musée du Vieux Genève.

Un procès de presse au XVI^{me} siècle, à propos d'un opuscule de Charles Du Moulin (1563), par M. Alfred CARTIER. — Impr., sous le titre de: « *La deffense civile et militaire des innocens et de l'Eglise de Christ* », et l'« *Apologie de Charles Du Moulin* », 1563, dans la *Revue des livres anciens*, tome II (1916), p. 200-205.

Fouilles aux grottes du Salève, par MM. Louis GAY et Raoul MONTANDON.

M. Louis Gay expose le résultat de fouilles qu'il a poursuivies par ses propres moyens, à la voûte du Seré près de la grotte du Seillon, au Grand Salève. En creusant dans le boyau, il a recueilli divers fragments de poterie grise, rouge et noire; ceux qui ont sûrement servi à la cuisson sont pétris avec des parcelles de calcaire; l'ornementation de trois fragments de poterie rouge est faite d'une bande peinte noir sur blanc; ailleurs les dessins, très réguliers, sont gravés dans la pâte. M. Gay a reconnu dans l'ensemble de ces fragments sept variétés de poteries, la plupart faites au tour. Il n'a pas trouvé d'objets en bronze, mais un anneau, un clou à tige carrée, une clef qui peut être romaine, enfin une tige

carrée placée à l'entrée, le tout en fer. La grotte, semble-t-il, n'était pas habitée d'une façon permanente, mais devait servir de refuge.

M. Louis Gay a encore collaboré avec M. Raoul Montandon à une nouvelle étude de la grotte ou balme de « la Côte », percée dans les puissantes assises de kimméridgien qui dominant le sentier du Pas-de-l'Echelle ; spacieuse et bien abritée, elle a été occupée par l'homme à différentes époques.

Grâce à cette investigation, MM. Montandon et Gay ont pu faire diverses constatations.

Dans son *Salève préhistorique*, Thury s'exprime ainsi en parlant des fouilles archéologiques qui y furent exécutées, par lui et ses collègues, en 1862 :

« Une première couche d'environ 0,50 cm. était entièrement composée de débris calcaires tombés de la voûte, de terre végétale et de quelques ossements d'animaux, surtout d'oiseaux ; puis, variable d'épaisseur, venait une couche de terreau et de cailloux contenant une quantité considérable de débris de poterie de toutes dimensions. Une partie de cette couche rouge brique semblait être uniquement composée de débris de poterie. Elle reposait sur une couche profonde de sable siliceux, blanchâtre, absolument étranger à cette partie de la montagne et contenant quelques gros galets quartzeux. Comme les débris de poterie cessaient au contact de cette couche, nous ne l'avons pas fouillée à fond. C'est regrettable, car, si ce sable siliceux a été apporté ici par les troglodytes, il doit reposer sur une autre couche d'antiquités ; ou bien, si c'est un reste de la période glaciaire, il est intéressant de constater que les traces d'industrie reposent immédiatement sur l'erratique, sans dépôt intermédiaire. La première hypothèse semble la plus probable. »

Il a semblé à MM. Montandon et Gay qu'il serait intéressant de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées par M. Thury.

Les 28, 29 et 30 août 1915, ils pratiquèrent un sondage dans la partie sud de l'abri. Ce sondage, poussé à 1 m. 55 au-dessous du niveau actuel du sol, a donné la stratification suivante : une couche supérieure de 0,45 à 0,50 cm. formée de débris calcaires, de terre végétale, de fragments de poterie en petite quantité, etc., une seconde couche de 0,05 cm. environ, de couleur rouge brique, et contenant, par places, des débris de charbon ; enfin une épaisse couche de sable de 1 m. 10 de puissance. Ces constatations permettent de répondre comme suit au point d'interrogation posé par M. Thury :

Tout d'abord, il faut relever une petite inexactitude d'observation : le sable sous-jacent à la couche numéro 2 est d'un beau jaune et non pas blanchâtre. Ce sable est, sans contestation possible, un dépôt naturel. Les difficultés d'accès, le volume relativement considérable de ce dépôt, sa localisation dans la partie la plus basse de l'abri, sont autant d'arguments qui s'opposent à l'hypothèse d'un transport par l'homme.

Ce ne peut être non plus un reste de la période glaciaire. Ce sable, produit vraisemblablement par la désagrégation du grès sidérolitique assez abondant au Salève, a dû être déposé à cet endroit par un cours d'eau souterrain, à une époque bien antérieure à l'occupation de l'abri par les néolithiques.

La coloration rouge brique de ce sable, dans sa partie supérieure, a été produite par les foyers allumés directement sur le dépôt siliceux, la haute température, provoquée par la combustion du bois, ayant modifié les éléments ferrugineux contenus dans ce dépôt.

On peut conclure de cette nouvelle fouille qu'aucune occupation humaine, antérieure à l'apport de ce sable, ne doit être envisagée pour la balme de « la Côte », occupée pour la première fois à l'époque néolithique, c'est-à-dire bien postérieurement à tout dépôt glaciaire local.

840. — *Séance du 9 mars 1916.*

Un « Freiherr » d'origine genevoise, Jean-Henri Menu.

Jean-Henri Menu (1772-1846), fils de Daniel Menu, bourgeois de Genève, horloger, et d'Isabeau Lucadou, entré de bonne heure au service militaire en Prusse, fit la campagne de France en 1792-93, fut nommé lieutenant-général et gouverneur du prince Charles et s'acquit une réputation comme écrivain militaire et comme orientaliste.

Le roi de Prusse ratifia, le 27 mai 1820, l'adjonction qu'il avait faite à son nom de celui de « von Minutoli » et l'usage du titre de « Freiherr » qu'il avait porté fut l'objet d'une semblable ratification en faveur de son fils le 1^{er} juillet 1866.

Cependant, contrairement aux dires de ses biographes, il ne descendait nullement de la famille Minutoli et ne s'y rattachait par les femmes qu'à un degré très éloigné.

Un épisode de la révolution genevoise : le procès du Vaudois Meystre (février-mars 1792), par M. Edouard-L. BURNET. — Impr. dans la *Revue historique vaudoise*, 24^{me} année (1916), p. 150-157, 207-213.

Le pasteur genevois Jacob Bennelle-Gallatin (1717 ?—1794), par M. William GUX.

Issu d'une famille originaire de Metz en Lorraine et réfugié après la Révocation à Amsterdam, Jacob Bennelle naquit dans cette dernière ville vers 1717. Il était fils de Charles Bennelle, plus tard banquier à Leipzig, et de Anne, fille de François Le Clerc et de Susanne Gallatin. On

constate sa présence à Genève pour la première fois en 1740, année où le Livre du Recteur le mentionne comme étudiant en philosophie ; il entra en théologie en 1742. Ses études terminées, il passa ses examens avec succès et fut consacré au Saint Ministère le 10 septembre 1746 par son parent, Sp. François de Rochemont. La même année, il épousa à Chêne sa cousine issue de germain, Marie-Madeleine, fille de Jean Gallatin et de défunte Elisabeth Le Clerc. Fixé désormais à Genève, il sollicita son admission à la bourgeoisie, qui lui fut accordée le 22 septembre 1747. Des cinq enfants qu'eurent les époux Bennelle la dernière seule survécut, Louise-Susanne, née en 1760.

Bennelle fut ministre jusqu'en 1758, année où il fut élu pasteur de Dardagny et entra de ce fait dans la Vénérable Compagnie. En 1760, il passa à la paroisse de Cologny. Mais étant tombé gravement malade, il demanda sa décharge, qui lui fut accordée en 1763 « avec honneur et remerciement et en conservant son rang dans la Vénérable Compagnie ». Cependant il recouvra la santé et consacra alors une partie de ses loisirs à rendre des services à la Compagnie et à aider ses amis dans leurs travaux. Ce fut lui qui, plus tard, seconda le secrétaire d'Etat Ami de Rochemont, lorsque celui-ci fit l'indice raisonné des registres du Conseil.

En 1778, Bennelle perdit la plus grande partie de sa fortune ; il rentra alors dans le ministère actif et devint pasteur de Genthod. La correspondance familiale de cette époque, conservée par M. Louis Perrot-de Montmollin, montre les trois membres de la famille unis très étroitement par les liens d'une tendre affection. Susanne Bennelle épousa en 1787 Henri-Louis Jaquet-Droz, le célèbre mécanicien. Cette union fut de courte durée : Jaquet-Droz décéda déjà en 1791. Sa mort fut un grand chagrin pour ses beaux-parents, qui le chérissaient comme un fils. Les dernières années de la vie du vieux pasteur de Genthod furent attristées par d'autres deuils encore, entre autres par la perte de Charles Bonnet, le célèbre naturaliste, son intime ami.

Jacob Bennelle mourut à la tâche, le 7 mai 1794, vivement regretté de ses amis et de ses paroissiens. Son éloge se trouve dans les registres de la Vénérable Compagnie. On y lit que sa douceur, son esprit de support, l'humilité de son caractère, l'égalité de son âme dans les revers de fortune étaient une sorte de prédication continuelle du christianisme. Le même document relève aussi la charité active de Bennelle, sa scrupuleuse exactitude dans les travaux dont il se chargeait, enfin ses connaissances littéraires et philosophiques, « que son extrême modestie lui laissait, il est vrai, rarement manifester, mais qui lui avaient attaché les hommes de Genève les plus célèbres par leurs lumières, et en particulier notre illustre concitoyen M. Charles Bonnet ».

M^{me} Bennelle survécut neuf ans à son mari. Elle s'était retirée auprès de sa fille, Madame Jaquet-Droz, et de sa petite-fille Cécile, qui fut la première femme de Louis Perrot, dit Perrot-La Pierre, de Neuchâtel.

841. — *Séance du 23 mars 1916.*

La France au secours de la Grèce, d'après la correspondance de Jean-Gabriel Eynard. — Impr. dans la *Revue des études napoléoniennes*, 5^{me} année (1916), t. X, p. 66-92.

Lettre de la Compagnie des Pasteurs de Genève à l'empereur Napoléon I^{er} (3 mai 1811), communiquée par M. Francis REVERDIN.

M. Francis Reverdin donne lecture de la lettre adressée par la Vénérable Compagnie à l'empereur des Français, le 3 mai 1811, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Le registre de la Compagnie donne, à la date du 2 mai, le texte de cette lettre, dont M. Alexandre Jullien possède la minute ou brouillon. D'autres extraits du même registre, du 28 mars, du 30 mai et du 6 juin, ont trait aux cérémonies publiques et religieuses organisées ou demandées par les autorités françaises en l'honneur de l'héritier de l'empire.

Compte rendu, par M. Charles SEITZ, d'un article des *Basler Nachrichten* du 18 mars 1916 sur le capitaine de corvette comte de Dohna-Schlobitten, commandant du croiseur corsaire *Mæwe*, et sur sa famille, bourgeoise de Berne et de Genève en 1703.

842. — *Séance du 13 avril 1916.*

Simon Goulart (1543-1628), par M. Leonard Chester JONES. — Fragment (p. 285-322) de son ouvrage intitulé : *Simon Goulart, sa vie et son œuvre, 1543-1628*, Genève, 1916, in-8 (thèse de doctorat ès lettres).

M. Hector MAILLART présente les portraits suivants de Simon Goulart qui figurent dans sa collection :

1^o Un médaillon gravé sur cuivre (diamètre 51 mm.), faisant partie de la carte du Léman telle qu'elle a paru dans la 2^{me} édition de l'Atlas de Mercator publiée par Hondius (*G. Mercatoris Atlas..., auctus ac illustratus a Iud. Hondio... Editio secunda*, Amsterdam, 1607, in-fol.) et probablement aussi dans la 1^{re} édition, publiée en 1606. Cette carte, dont l'auteur est Jacques Goulart, fils de Simon, doit avoir été dessinée entre 1601 et 1605, Théodore de Bèze y étant mentionné comme encore vivant.

2^o Une autotypie, extraite de l'*Histoire littéraire de la Suisse romande*, par V. Rossel (Neuchâtel, 1903) et un dessin de Louis George, reproduisant le portrait à l'huile, d'auteur inconnu, donné en 1702 par le pasteur Jérémie Pictet à la Bibliothèque publique; ce portrait a été gravé pour les *Fragmens biographiques et historiques* de Grenus.

3^o Une gravure sur cuivre, éditée après la mort de Goulart ; elle est imprimée sur feuille volante, sans signature, et fait partie d'une série qui comprend aussi le portrait du pasteur Pierre Prevost (1549-1639). Ses dimensions sont de 143 sur 112 mm. Goulart y est représenté à mi-corps, de trois-quarts à gauche, très âgé, en robe de pasteur et serre-tête. Au coin supérieur gauche, l'écusson de Goulart (coupé au 1 : un soleil chargé des lettres I H S, au 2 : une rose, à la fasce onnée brochant sur le tout), sous lequel on lit : « L'Eternel est ma gloire. » Au coin supérieur droit les mots : « Obiit III Februarij 1628, Ætat. 86. » Au bas, la légende suivante :

SIMON GOULART SENLISIEN

Voici de Goulart l'image,
Lisez ses doctes escrits,
L'image est pour le Visage,
Les escrits pour les esprits.

La conversion du père Bastier à Genève (1712), par M. Raoul CAMPICHE.

Le père Jean-François Bastier, de Pezenas, moine franciscain de la stricte observance, se présenta en 1712 devant la Chambre des Prosélytes ; n'ayant pas reçu à cette date l'autorisation de résider à Genève, il se retira sur les terres de Berne ; en 1718, il fut nommé maître d'école de Plainpalais et mourut le 21 avril 1720. Il a laissé, sur les motifs de sa conversion, un mémoire dédié au Conseil et conservé parmi les manuscrits de la Société.

843. — *Séance du 4 mai 1916.*

Le « burgum » et les trois châteaux féodaux de Jussy, par M. André CORBAZ. — Fragment (p. 29-71) de son ouvrage intitulé : *Un coin de terre genevoise : Mandement et chastellenie de Jussy-L'Evesque*, Genève, [1917], in-8.